



Moselle

« SERVICES DECONCENTRES DU TRESOR DE MOSELLE », DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES, REVISION GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES, ... : ACTUALITES EN DEVENIR

A QUAND LA DLU ET LES SIP ?

La Moselle ne sera donc pas DLU, direction locale unifiée, préfiguratrice, ni n'accueillera de SIP, Service Impôt Particuliers, préfigurateur.

Les premières DLU concerneront les départements de l'Indre, des Hauts de Seine, de l'Hérault, de la Marne, de la Somme, des Landes, de la Côte d'Or et du Nord. Les premiers SIP verront eux le jour dans les Alpes Maritimes, le Cher, les Côtes d'Armor, l'Essonne, l'Isère, le Jura, le Loiret, la Mayenne, le Nord, l'Oise, la Saône et Loire et la Seine Maritime.

Toutes ces DLU et tous ces SIP « préfigureront » donc ce que devraient être l'ensemble des directions locales unifiées et services impôts des particuliers. « Préfiguration » : les mots ont leur importance ; il ne s'agit en aucun cas d'une expérimentation et SUD Trésor et le SNUI ont d'ailleurs souligné lors des groupes de travail de janvier-février sur la fusion le sens de ce vocabulaire, dénonçant l'absence de recul sur ces préfigurations alors que la généralisation des DLU et SIP s'engagera à partir ... du 1^{er} janvier 2009, avec une perspective de fusion complète à l'horizon 2011/2012.

Il est donc difficile d'imaginer que la réflexion ne soit pas déjà engagée dans notre département dans la perspective de l'unification locale de la DGI et de la DGCP. Des rumeurs circulent d'ailleurs déjà et les questions des collègues se multiplient, notamment dans les postes spécialisés impôts de Metz. C'est pourquoi SUD Trésor a demandé lors du dernier CTPL un point d'information sur le sujet.

Pour Sarrebourg et Château Salins, la création du SIP, avec déménagement de la trésorerie dans les locaux de l'ex-DGI, est envisagée pour 2009 ; pour Sarreguemines, en 2009 ou 2010 avec déménagement du secteur recouvrement de Centre et Campagne ; pour Hayange, en 2010 avec déménagement du secteur recouvrement ; pour Forbach et Saint Avold en 2010 ; pour Thionville en 2009-2010. Tout ceci, bien sur, se décline au conditionnel comme pour Metz avec création de SIP au 1^{er} janvier 2011 rue des Clercs – SUD Trésor s'est inquiété de l'espace disponible ... - et projection d'un poste amendes dans le département et d'un poste recouvrement contentieux également rue des Clercs. Il est également question d'un CPS (Centre Prélèvement Services) dans les locaux rue Chanoine Colin. Quant à la DLU, il semblerait que l'horizon soit pour 2010-2011 ...

Tout ceci au conditionnel puisque ne constituant que des hypothèses de travail, répétons-le ...

RGPP, qu'est-ce à dire ?

Remise en cause du financement public de la carte " *Famille nombreuse* ", limitation des majorations en matière d'allocations familiales, réduction des plafonds d'accès au logement social, transfert total des remboursements en matière d'optique sur les mutuelles et ouverture de ce marché de la santé à l'assurance, radiation des demandeurs d'emplois refusant deux emplois ne nécessitant pas plus de 2 heures de trajet domicile/travail par jour, ... , tout cela, c'est également la RGPP, la Révision Générale des Politiques Publiques, cette politique de prétendue « modernisation » de ces politiques publiques, dont l'objectif véritable est en fait la réduction de façon purement comptable de la « dépense publique », et en particulier le non remplacement d'un départ en retraite sur 2 de fonctionnaires.

C'est en fait une œuvre de démantèlement, la destruction planifiée de tout ce que les combats de la Résistance et de la Libération ont apporté de compromis social progressiste et solidaire.

La RGPP, c'est la substitution en matière de service public de la notion d'accessibilité à celle de proximité – l'internet, la plate-forme téléphonique remplacent le contact physique et direct avec un agent public ; c'est, après la fusion DGI/DGCP, ANPE/Assedic, ... la poursuite garantie des fermetures d'hôpitaux, de classes d'écoles, de bureaux de postes, de trésoreries, ... : comme l'a clairement résumé le Premier ministre le 10 octobre 2007 « *La réforme de l'État supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnel, moins d'État sur son territoire* ». Au nom de la lutte officielle contre les doublons, c'est la remise en cause potentielle du rôle du Trésor Public et de ses comptables auprès des collectivités locales et de ses garanties en matière de gestion fiable, impartiale et indépendante du secteur public local ; c'est le remplacement dans les écoles maternelles des

Nettoyage, vigilance !

Lors du dernier CTPL, SUD Trésor est revenu sur la question du nettoyage dans le cadre des contrats passés par le biais de l'agence centrale d'achats.

En effet, nous avons pu constater dans plusieurs postes concernés par le marché passé avec l'ACA que le budget prévu pour le nettoyage était en baisse entre 2007 et 2008 (notamment Metz Esplanade de 11838,36 € à 11659 €, Montigny de 7724,44 € à 7523 €, Saint Avold, de 9312,94 € à 8929 €, Sarreguemines Centre et Campagne de 3864,43 € à 3536 €, Sarreguemines Municipale de 6695,55 € à 6360 €).

SUD Trésor s'est inquiété de cette situation et craint une pression supplémentaire sur les personnels des sociétés de nettoyage dans le cadre de ces baisses. Nous avons demandé à ce que cet aspect du dossier demeure bien à l'esprit de notre direction locale.

Il nous a été assuré que le suivi du nettoyage avec la société prestataire de service devait permettre de poser au besoin le problème du nombre d'heures.

BUDGET DES SERVICES DECONCENTRES DU TRESOR DE MOSELLE

D'année en année, les analyses se ressemblent malheureusement.

La dotation de crédits de personnel s'élève pour 2008 à 41.130.000 € pour une dépense réelle en 2007 de 41.576.403,89 €.

Le budget de fonctionnement (fonctionnement et équipement), dont l'exécution 2007 était de 8.976.678 €, hors réserve de gestion, est fixé en 2008 à 8.318.527 € avec une réserve de gestion de 50.000 €.

Modification de prestation de LOOMIS justifiant une baisse des dépenses de fonctionnement courant en 2008, opérations de réinstallation de Lorquin et Metz Municipale non prises en compte encore dans les dépenses d'équipement 2008, expliqueraient la baisse constatée. Mais l'augmentation des dépenses entre 2006 et 2007 venait de l'augmentation du débit Rubis pour les serveurs Hélios, du recours plus important à des sociétés de transports de fonds et aux taxes foncières des bâtiments domaniaux productifs de revenus. Et celle-ci venait après une baisse entre 2005 et 2006 ...

Reste une constante : la baisse des effectifs et la politique de diminution comptable de la « dépense publique » ... Pour 2007, le plafond global d'emploi du BOP, exprimé en ETPT (Equivalent Temps Plein Travaillé), était de 859, pour 2008, il est de 822 ... Faites par ailleurs vos ratios en matière d'évolution de budget de fonctionnement ! SUD Trésor a voté contre ce budget.

Comité Technique Paritaire Local

Les élections professionnelles de décembre 2008 ont pour conséquence une nouvelle répartition des sièges au sein du CTPL du Trésor de Moselle.

SUD Trésor était à égalité de voix avec la CGT pour le 7^{ème} siège mais celle-ci ayant au total plus de voix et disposant déjà d'un siège a emporté ce dernier et 7^{ème} siège. Ce siège que le nombre de voix nous accordait, la règle nous en prive donc.

SUD Trésor n'en continuera pas moins de porter vos revendications et vos préoccupations recueillies à l'occasion de nos tournées de postes et de suivre les dossiers relevant du CTPL, demandant audience à la direction locale en conséquence et préparant l'activité au sein du futur CTP unifié de la future DLU, où militants « Solidaires » de SUD Trésor et du SNUI, unis, agiront de concert.

instituteurs par des gardiens d'enfants, ...

La RGPP, c'est enfin, à travers le projet de loi sur la mobilité dans la Fonction Publique, la possibilité de « licencier », mettre en disponibilité sans rémunération, un fonctionnaire qui refuserait trois emplois qui lui auraient été proposés dans le cadre d'une « réorientation professionnelle », en cas de « restructurations et de suppressions d'emplois », autant dire dans le cas des suppressions de services publics auxquels conduit la politique du gouvernement.

La RGPP, c'est donc la remise en cause de la permanence de l'emploi du fonctionnaire, le choix d'une « fonction publique d'emploi » à l'américaine, une atteinte fondamentale à la neutralité du fonctionnaire à la merci, pour son recrutement, de son employeur, en dernier ressort le pouvoir politique.

Sujet de société, la RGPP nécessite donc qu'un véritable débat citoyen s'en empare : un mouvement large d'opinion, syndical, associatif ... doit se constituer pour dire non à la RGPP et au modèle de société qu'elle porte, non à l'égoïsme libéral et à la loi du plus fort. C'est le sens de l'engagement de l'Union syndicale Solidaires, dont fait partie SUD Trésor, qui prendra prochainement des initiatives en ce sens en Moselle.



D'ores et déjà, consultez et invitez à consulter le site de la campagne : « Le service public est notre richesse » :

<http://service-public-notre-richeesse.fr>
et à signer sa pétition.

Dans l'original, vous pouvez également consulter le site gouvernemental ; c'est édifiant !

<http://www.rgpp.modernisation.gouv.fr>

**ET RENDEZ-VOUS LE 1^{er} MAI
MANIFESTATION, DEPART PLACE DE
L'ESPLANADE A METZ A 10H00.**